

COMPTE RENDU FORCE OUVRIERE du CCE de RTE

Séance du 9 juin 2009

Délégation Direction : Dominique MAILLARD, Pascal MAGNIEN, Bertrand SIGNE.

Délégation FO : Jean DI MEGLIO (*élu consultatif*) et Francis DECLERCQ (*Représentant Syndical Central*).

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV des séances des 10 février et 10 mars 2009
2. Bilan du Plan de Formation 2008
3. Bilan 2008 de l'apprentissage.
4. Suivi intermédiaire relatif à la réalisation du Plan de Formation 2009.
5. Projet de bilan social pour l'année 2008
6. Rapport égalité professionnelle hommes/femmes pour l'année 2008
7. Exploitation 2010
8. Information trimestrielle sur la situation de l'emploi
9. Fonctionnement du CCE
10. Propositions pour l'élaboration des ordres du jour des prochains CCE.
11. Emprunt obligataire EDF Avenant n°11 versement du salarié et Abondement au PEG.

Prime liée à la signature de l'accord d'intéressement RTE 2009/2011

Les délégations se sont exprimées concernant la prime liée à la signature de l'intéressement et dont la direction RH reconnaît une imprécision dans son expression écrite (dépêche et courriel).

La délégation FO de l'Energie a demandé que sur le prochain bulletin de paie, figure l'encart usuel de la signature de l'accord d'intéressement par les 5 Organisations Syndicales (FO et les autres OS l'ont signé), ce qui autorise l'attribution de la prime de 1500 euros.

La délégation FO a tenu à rappeler son attachement à un accord d'Entreprise centralisé. Cela fait une vingtaine d'années que FO ne signait plus cet accord triennal pour ce motif. Pour mémoire, rappelons le grand écart effectué par les 2 signataires du relevé de conclusions concernant cette centralisation de l'intéressement.

De plus, la délégation FO, lors de l'accord précédent (1er accord de la filiale RTE 2006/2008), avait exigé et obtenu le pourcentage maximal de 4% de la masse salariale. Ce plafond est maintenu dans l'accord signé. Les critères rendant acteurs le Personnel sont aussi contenus dans cet accord, d'où la signature sans restriction de la Fédération FO.

Suite à cette intervention, une résolution des élus a été proposée au vote pour obtenir cet encart sur la fiche de paie.

Contre : 4 (CFDT) !!!!! Pour : 7 CGT. La résolution est donc adoptée.

1- Approbation du PV des séances des 10 février et 10 mars 2009

Les modifications apportées au projet de ces PV ont été prises en compte. Ils sont réputés adoptés

11- Emprunt obligataire EDF Avenant n°11 versement du salarié et Abondement au PEG

Le groupe EDF a souscrit ces derniers jours un emprunt obligataire. La consultation des CCE de la maison-mère et de chaque filiale (donc RTE) est requise pour permettre de bénéficier des dispositions du PEG.

FO Energies s'est exprimée favorablement sur cet avenant en rappelant la valeur d'indépendance contenue dans cette souscription volontaire selon le désir et les possibilités financières de chaque agent.

L'avis émis par les membres s'est fait à l'unanimité (4/4), la délégation CGT ne participant pas au vote.

2 et 4 - Bilan du plan de formation 2008 et Suivi intermédiaire du plan de formation 2009

Le dossier Formation et Apprentissage est présenté par Jean-Marc COURTE.

Daniel FUDALA, président de Commission Nationale sur la Formation et l'Emploi, s'est exprimé au nom de la Commission qui s'est réunie à ce sujet et en fait une synthèse. Les points évoqués concernent : les pilotes métiers, l'adéquation des plans de formation avec les OGF, la formation à venir sur le nouvel UTE C18 510, et les difficultés d'émettre un avis sur le réalisé du plan de formation 2009 au vu des chiffres à disposition au 1^{er} trimestre.

FO participant à cette commission corrobore ce qui vient d'être dit.

L'avis recueilli sur le bilan du Plan de Formation 2008 est négatif : 7 abstentions (CGT) et 4 pour (CFDT).
Celui concernant le suivi intermédiaire à mi-parcours 2009 est favorable à l'unanimité.

3- Bilan 2008 Apprentissage

La délégation FO s'est exprimée dans les termes suivants :

- Sur le bilan 2008 : nous regrettons l'absence de formation en faveur des jeunes de niveau BEP ou CAP.
- Pour 2009 : nous souhaitons que cette tendance s'inverse dans le cadre de la diversité; RTE doit y prendre sa part en tant qu'entreprise citoyenne. Nous demandons le maximum d'embauches de ces apprentis à l'issue de l'obtention de leur diplômes, un accompagnement personnalisé pour ceux qui n'auraient pas leur ticket d'entrée à RTE particulièrement auprès de nos prestataires et un réel suivi individuel de ces jeunes jusqu'à leur entrée dans le monde du travail.
- A propos des tuteurs : nous avons tenu des propos récurrents concernant leur disponibilité accrue et avérée en faveur de ces jeunes, l'allongement simultané de leur charge de travail professionnelle qui doivent se traduire par une reconnaissance dans l'évaluation de leur parcours professionnel.

5- Projet de bilan social pour l'année 2008

Le dossier est présenté par Jean-Marc COURTE.

Expression de la délégation FO :

« Monsieur le Président,

Pour FO Energies et Mines, le bilan social est le constat de la politique de RTE. Celle-ci est la marque de la politique industrielle et de la politique Ressources Humaines qui en découle.

L'impact des accords issus de la filialisation produit ses effets et modère quelque peu ceux destructeurs de la recherche de productivité et de compétitivité suivie par RTE.

Les effectifs « cœurs de métiers » sont toujours impactés par les mutualisations notamment au sein de la DTE (cas des équipes EMSP).

Concernant les salaires, si la masse salariale augmente, le revenu individuel lié au SNB (Salaire National de Base) influe peu. Nous sommes donc dans une politique de rémunération hors GVT, qui n'est pas transparente et qui privilégie le « mérite », notamment celle liée à la prime dite expérimentale de la RIP. FO rappelle que nous exigeons la transparence et l'équité liée à l'attribution des différents paramètres composant cette RIP.

*Nous déplorons encore des accidents de travail, trop nombreux et trop cher payés. Pour **FO**, les agents viennent pour gagner leur vie, pas pour la perdre».*

L'avis émis à l'issue de la consultation est négatif : 7 contre (CGT), 4 pour (CFDT).

6- Rapport égalité professionnelle hommes/femmes pour l'année 2008

Le dossier est présenté par Mme Anne SEMAIN BANDET.

La délégation **FO** a vu dans ce bilan comparé 2008 beaucoup de points positifs et une progression des indicateurs allant dans le bon sens du respect de l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes et de l'accord de RTE signé par notre Fédération.

Toutefois pour aller plus loin et tendre vers les objectifs ambitieux affichés, **FO** soulève quelques points de vigilance qu'il convient de regarder de plus près pour y remédier :

- **Le taux de féminisation** : même si celui-ci augmente (*lié aux embauches et aux deltas positifs des mutations*), des efforts sont à porter sur le recrutement par l'apprentissage pour amener des jeunes femmes vers nos métiers techniques et sur la diversité des profils pour les cadres en s'ouvrant aux diplômés universitaires où le taux de féminisation est plus important.
- **Les métiers** : même si le recrutement vers les métiers cibles progresse (*ingénierie, métiers système*) et vont dans le bon sens, il faut maintenir la présence de femmes dans les métiers SRC et SI. La nomination d'un pilote métier pour le secrétariat n'a toujours pas été réalisée malgré les engagements prononcés.
- **La formation** : 79,2 % de femmes ont suivi une formation contre 93,8% pour les hommes. Là aussi, même si ce pourcentage est en augmentation, il faut veiller à diminuer cet écart qui peut être dû au cursus professionnel mais également au lieu géographique du stage.
- **Les CIF, DIF et VAE** : Une majorité de femmes y recourent. Cela est-il révélateur de l'absence de passerelle pour des changements de métiers permettant des parcours professionnels et d'un palliatif de l'inéquation de la formation proposée par RTE ?
- **La rémunération** : bien que les écarts de rémunérations principales entre les hommes et les femmes diminuent, ils demeurent toujours en défaveur des femmes au niveau du collègue maîtrise
- **Les parcours professionnels** : des difficultés avérées demeurent pour atteindre le plus haut GF des plages M3E maîtrises (GF9 et 11) et pour changer de collègue (peu de femmes en GF12 issues de la maîtrise)

L'avis prononcé est favorable à l'unanimité (11/11)

7- Exploitation 2010

Brigitte PEYRON (DSE) et Guy VILAR (DTE) présentent ce dossier au CCE uniquement pour consultation.

Ce dossier, en expérimentation depuis deux années n'est présenté pour information qu'à ce CCE après insistance des représentants du Personnel dont FO. Est ce le nouveau label du dialogue social RTE ?

La délégation de **FO** Energies a exprimé des doutes et des craintes sur ce dossier qui impacte les agents de conduite, d'exploitation et de maintenance en terme d'emplois et de conditions de travail.

Nos craintes concernent le placement des consignations, les modifications à la carte des IMAP, la non-présentation en organismes statutaires (IRP), (exceptée l'information donnée lors du dernier CSS), l'absence de concertation et du recueil d'avis au sein du CCE mais aussi des CE et des CHSCT, le manque de transparence sur les expérimentations en cours....Y aura-t-il une énième réforme d'organisation pour des agents qui ont déjà subi récemment mutualisation, suppression de postes ? Pérennité pour ce chantier commun DES/DTE ?

L'exploitation d'un réseau aux limites toujours repoussées ne va-telle finir par entraîner des conséquences incidentelles sur le réseau au détriment de notre devoir de service public ?

FO a rappelé les difficultés rencontrées lors de la mise en place d'EXTEL en 97, qui permet les télécommandes depuis les dispatchings régionaux qui avaient valu une enquête nationale au CNHSCT (d'EDF à l'époque). Une répartition des taux de manœuvres dépendant des négociations locales s'était mise en place permettant de maintenir une activité de commande au sein des PCG, ce qui génère une dissymétrie sur le territoire national selon la direction de RTE, mais qui cela gêne-t-il vraiment ?

FO a exprimé des craintes concernant un volet très important oublié - **l'aspect humain** - qui n'est pas présenté dans ce dossier, ce qui génère des inquiétudes légitimes parmi le Personnel concerné :

- Les agents de conduite, notamment « alternants » dont la connaissance à titre d'expert du réseau est primordiale à la sûreté des réseaux. Les manœuvres trimestrielles pourraient s'effectuer de nuit alors que des rumeurs latentes courent sur l'éventualité de la suppression d'un fauteuil de nuit.
Ces agents de conduite ne surveilleront plus le réseau car ils passeront leur temps à manœuvrer, sur des réseaux « à flux tendus » maximalisant les risques d'incidents ou de fausses manœuvres et devront gérer un stress grandissant.
- Les agents d'exploitation des PEXI, dont 50% des personnels partiront en retraite dans un délai de 5 ans. La perte de compétence est à craindre, surtout si les ATP ne manœuvrent plus. Quel sort sera réservé aux Atexes, qui se déplacent à longueur de temps sur le territoire du PEXI pour consigner, maintenir, manœuvrer localement dans nos PA pour le compte du PEXI ou du dispatching régional ?
- Les agents de maintenance- équipes postes- qui passeront de 450 à 310 dès 2012 dans les EMSP.
- Les agents, tant statutaires que des entreprises sous traitantes, devront être « le fusil au pied » selon le placement des consignations, mouvantes en fonction de la météo, déstructurant les équipes de travail et les lieux de déplacement, cassant l'équilibre « vie professionnelle, vie privée » obtenue lors de l'accord Temps de Travail de mars 2007.
- Les collègues étudiant les réseaux, au sein de la GP ou dans les équipes de GET, seront sans arrêt sur le qui-vive en fonction d'une planification de travail mouvante.
- L'ensemble de ces points génère du stress et une dégradation des conditions de travail préjudiciables au bon fonctionnement collectif et à la santé individuelle.

En conclusion, même si nous devons exploiter un réseau de plus en plus contraint par obligation et si ce projet est destiné à compenser les difficultés rencontrées depuis plusieurs décennies pour faire passer de nouvelles liaisons nécessaires à la sûreté du réseau sur notre territoire national, « l'exploitation 2010 » n'est-il pas qu'un palliatif provisoire, mis en œuvre par les directions, pour exploiter le réseau aux limites des IMAP et ICC et pour cacher des plans sociaux ? Quelle en est la pérennité ? Ne verrons nous pas un nouveau projet à l'horizon de 4 ou 5 ans pour suppléer cette expérimentation en cours ?

Pour FO Energies, le Service Public Républicain a toujours de l'avenir et des beaux jours devant lui. La vraie denrée à conserver est et reste le Personnel de RTE. Celui qui, par sa diversité, ses compétences métiers, conserve son attachement au service rendu aux usagers.

9- Fonctionnement du CCE

A la fin de la séance, le Président et le Secrétaire du CCE ont rendu mutuellement hommage à notre collègue Francis DECLERCQ, dont c'était le dernier CCE pour cause départ en inactivité de service, pour le travail accompli, son expertise et pour sa participation active depuis plusieurs années à défendre haut et fort les valeurs de FORCE OUVRIERE.

FO Energies et Mine sait qu'elle peut toujours compter sur le militantisme, la grande expérience et l'engagement de notre camarade au sein des instances fédérales et régionales FO, avec d'autres responsabilités. Nous lui disons donc à très bientôt Francis.

Prochaine séance du CCE le 8 septembre 2009

**VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES LISTES FORCE OUVRIERE
AUX ELECTIONS CAMIEG ET CMCAS du 22 au 26 JUN 2009**